

PROCÈS VERBAL

COMITE DIRECTEUR

22 ET 23 JUIN 2018 - PARIS

PRÉSENTS :

Comité directeur :

Christian BABONNEAU, président général • Valérie BELSITO, trésorière générale • Jean FOURNIER, conseiller auprès du président • Gérard BRIAUD, secrétaire général • Sophie ERIDIA, secrétaire générale adjointe • Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Laurence MUNOZ, vice-présidente Solidarités et Innovations • Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression • Patrick LAURENDEAU, vice-président délégué Activités sportives • Jacqueline ROCHER, chargée de mission Ethique et mémoire • Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral • Roland BAZIN, chargé de mission Grandes associations • Marie-Laure BLEGER, membre • Annick DECERLE, membre • Pascal FONTENEAU, membre • Marie-France NOEL, membre • Philippe RENAUD, membre • Céline REIXACH, membre

Membre invité : Marcel NEZAN

Siège fédéral :

Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Lucie RENAULT, responsable développement et promotion • Arthur BOILEAU, responsable juridique et financier • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Eric LAMARQUE, conseiller technique national • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

EXCUSÉS

Vendredi

Anne-Marie LEMOINE, vice-présidente Formations • Céline REIXACH, membre

Vendredi et samedi

Jean-Luc ANDRE, vice-président Activités (pouvoirs à Patrick Laurendeau) • Anne CORDIER, vice-présidente Territoires et international (pouvoirs à Gérard Briaud) • Philippe BLANC, chargé de mission relais entre les élus (pouvoirs à Christian Babonneau) • Claude SCHMIT, vice-président délégué Activités artistiques et culturelles (pouvoirs à Sophie Eridia) • Nicolas MENAGER, membre (pouvoirs à Marie-France Noël) • Nicole HAY, membre (pouvoirs à Laurence Munoz) • Bernard OLIVIER, membre

INFORMATIONS GENERALES

Le président général souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur et indique que compte tenu des manifestations nationales et du concert du 120 ème anniversaire, certains membres ne peuvent pas assister au dernier comité directeur de la saison. Il énonce les pouvoirs qu'ont donnés les membres absents.

En préambule il annonce le montant de la convention d'objectifs qui a augmenté de 13% par rapport à la saison précédente conduisant la subvention à 600 000€. Ce montant sera reconduit en 2019 et 2020. Le président général remercie la directrice technique nationale pour le dossier qu'elle a fourni et le travail accompli. Les rendez-vous auprès des instances publiques ont, par ailleurs, permis une meilleure compréhension des actions menées par la Fédération.

La convention avec Jeunesse et sports est maintenue à hauteur de 20 000€.

La FSCF n'a plus de convention avec le ministère de la culture, il s'agit à présent d'arrêté (les reconductions de cet arrêté risquent d'être difficiles). Pour cet exercice, la Fédération recevra 15 000€. Les 2 emplois sportifs qualifiés (ESQ) de la FSCF sont confirmés ainsi que les 3 postes Fonjep (en cours d'évaluation).

Le 22 juin 2018, Christian Babonneau et Laurence Sauvez ont rencontré Marie-Agnès Mouton-Ormières, conseillère au cabinet de Gérard Larcher, président du Sénat, chargée de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, du sport et de la vie associative. La FSCF lui a été présentée, ainsi que, notamment, les problématiques liées à la réforme de la gouvernance.

Le président général et le président du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes ont également rencontré Michel Savin qui semble réservé quant à la possible adoption de la proposition de loi facilitant l'accès aux pratiques sportives pour toutes et tous présentée par Sébastien Nadot.

Christian Babonneau a rencontré lors du championnat qui s'est déroulé à Bourgoin-Jallieu, le sénateur de l'Isère, Didier Rambaud.

Le président général rappelle l'importance de se faire connaître auprès des pouvoirs publics et de promouvoir auprès d'eux la valeur ajoutée des fédérations multisports et affinitaires. Dans le respect du code de déontologie du CNOSF, il est essentiel de défendre les spécificités des fédérations.

Le comité directeur prend connaissance des informations générales ci-dessous :

1. Les rendez-vous

- 1er juin: Rencontre avec Mgr Luc Ravel, Archevêque de Strasbourg (C. Babonneau, G. Briaud, M. Nezan).
- 1er juin: Séminaire thématique Les moyens du développement dans le cadre de la Gouvernance du sport français (A. Cordier, L.Sauvez).
- 3 juin : 115e anniversaire de la JA Drancy (P. Laurendeau).
- 5 juin : Assemblée générale du FONJEP et conseil d'administration (A. Cordier).
- 5 juin : Conférence-débat organisée par l'INJEP « Les groupements d'employeurs : une solution pour l'avenir du secteur associatif? » (A. Eraud).
- 6 juin : Rendez-vous avec M. Michel Savin, sénateur de l'Isère au Sénat (C. Babonneau).
- 6 juin: Commission territoire du FONJEP (A. Cordier).
- 12 juin : Colloque sur l'innovation initié par le CNOSF (B. Henry, T. Hersard).
- 13 juin : Ateliers préparatoires au séminaire thématique sur la rénovation du modèle sportif français:
 - Atelier 1 : « Articulation et rôle respectif des acteurs au niveau régional » (A. Cordier) ;

- Atelier 2 : « Mécénat » (A. Cordier).
- 14 juin : Assemblée générale du CNAJEP avec renouvellement d'un tiers du comité exécutif
- 20 juin : Assemblée générale du CoSMoS (A. Boileau).
- 21 juin : Conseil d'administration de la COFAC (J. Mary).
- 22 iuin : Rendez-vous avec Madame Marie-Agnès Mouton-Ormières, conseillère au cabinet du président du Sénat chargée de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, du sport et de la vie associative (C. Babonneau, L. Sauvez).
- 26 juin : Séminaire sur la gouvernance du sport sur « les attentes sociales et autres sujets ». (L. Sauvez)
- 26 juin : Réunion des cadres techniques Ile de France (G. Santoro).
- 29 juin : Echanges interfédéraux sur le thème de l'inclusion sociale par le sport (G. Santoro).
- 2 juillet : Séminaire de l'association des DTN (L. Sauvez).
- 2 juillet : Présentation de la première Fête du Sport par Madame Laura Flessel (T. Mourier).
- 3 juillet : Réunion des directeurs régionaux, des chefs d'établissement et des DTN à l'Insep.
- 4 juillet : petit déjeuner avec les parlementaires au CNOSF sur le thème « La rénovation du modèle sportif français et de son financement » (A. Cordier).
- 7 juillet : intervention à Radio Vibe avec Jean Marlangue, membre du conseil administration du comité régional IIe de France, sur la FSCF, ses actions, le projet éducatif, les sports de combat, les interventions protection de la jeunesse judiciaire (G. Santoro).
- 10 au 13 juillet : stage de protection de la jeunesse judiciaire à Bures sur Yvette (G. Santoro).
- 14 et 15 juillet : Beach wrestling en Gironde en partenariat avec le CR FSCF Nouvelle Aquitaine et le CD Fédération française de lutte (G. Santoro).

2. Institutionnels

- Comité national olympique et sportif français

- Attribution du label « développement durable, le sport s'engage® » à :
 - M. Pierre Jean BADIN, président de la « Fraternelle de Bourgoin-Jallieu », pour l'organisation du « Championnat national FSCF équipe gymnastique féminine et masculine » qui se déroulait du 15 au 17 juin 2018 à Bourgoin-Jallieu (38).
- Trophée Sentez-Vous Sport 2018 :
 - Les dossiers de candidature à la 5e édition des Trophées Sentez-Vous Sport 2018 doivent être déposés sur la plate-forme dédiée du site du CNOSF avant le 19 octobre 2018.
- Sport sur ordonnance :
 - Le CNOSF a retenu la formation sport-santé de la FSCF dans la liste des certifications fédérales répondant aux compétences requises du décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée. C'est maintenant à l'étude dans les services du ministère des sports.

- Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)

Anne Cordier a été réélue au conseil d'administration du FONJEP le 5 juin 2018.

Les demandes de renouvellement pour les 3 postes FONJEP du siège fédéral ont été déposées.

- Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA)

La synthèse des échanges de la rencontre "Inventer l'asso de demain & Relever les défis de la société d'aujourd'hui " organisée par l'UCPA pour ouvrir le débat et croiser les regards sur les défis sociétaux auxquels sont confrontés les associations, les fédérations et les entreprises est consultable via le lien

http://info.ucpa.com/colloque2018?elgTrackId=d4e798cfd2864db7b958a56d6e11520a&elg=c614a9ab f1cb44659489b3d4511826cc&elgaid=2219&elgat=1&elgCampaignId=2157

- Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

Depuis le décret du 8 juin 2018 (n°2018-460), les associations sont éligibles au bénéfice du FDVA.

- Centre national pour le développement du sport (CNDS)

Les orientations relatives aux appels à projets « accélérateur de l'innovation sociale par le sport » et « diversité de la pratique des activités physiques et sportives » du Plan Héritage et Société du CNDS

voté au conseil d'administration du 18 janvier 2018 et notamment son volet innovation sociale par le sport sont consultables sur le site du CNDS.

- Ministère des Sports

La ministre des Sports a décerné la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, au titre de la promotion du 1er janvier 2018, à :

- C. Agenet (or)
- J.L. André (or)
- C. Bonningue (or)
- A. Chmeleff (or)
- A.M. Lemoine (or)
- G. Thevard (or)
- M.F. Noël (argent)
- C. Schmit (argent)
- G. Briaud (bronze).
- Le ministère des Sports a publié un petit guide juridique sur les actes d'incivilité, de violences et de discriminations dans le sport. Il traite de 18 problématiques (dont le racisme, le sexisme, la haine anti-LGBT, les violences sexuelles) en apportant un premier niveau d'informations pédagogiques. Il est diffusé sur le site internet du ministère sur le lien suivant : http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/petitguidejuridique vdef-17052018.pdf

- Cabinet de Madame Laura Flessel

M. Rodolphe Legendre est nommé, à compter du 21 juin 2018, conseiller en charge des partenariats fédéraux et de l'innovation des offres sportives, au cabinet de la ministre des sports (arrêté du 15 juin 2018). Il était jusqu'à cette date mis à disposition de l'UCPA, en sa qualité d'inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Le président précise et souligne certains points.

Le président général adresse tout d'abord ses félicitations aux récipiendaires de la médaille de la Jeunesse et des sports.

CNOSF

Lors de l'assemblée générale du CNOSF le 24 mai 2018, 1 seul des 2 postes vacants au comité directeur a été pourvu. En effet, la présidente d'handisport a été élue. Faute de majorité absolue des voix, l'autre poste n'a pas été pourvu. Le président général remercie Anne Cordier pour avoir présenté sa candidature.

ID.ORIZON

Laurence Munoz se rendra à la réunion du conseil d'administration le 27 juin. Le président général indique qu'ID.Orizon doit rester une plateforme de réflexion et ne doit pas se positionner en tant que groupe d'opposition au CNOSF.

Gérard Briaud a participé à l'assemblée générale durant laquelle il y a eu de nombreux débats.

Annick Decerle a été élue au CNAJEP. Une nouvelle présidence sera votée le 25 juin.

Le CNAJEP poursuit sa réflexion sur la place des associations et sur les politiques vers le mouvement associatif ainsi que sur le service universel.

Mouvement associatif

Le président général informe le comité directeur de la parution du rapport du Mouvement associatif intitulé « pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement ».

Anne Cordier a été réélue au conseil d'administration du FONJEP et intègre une des commissions territoriales.

COFAC

Pascal Fonteneau a été élu membre du conseil d'administration de la COFAC. Il succède à Catherine Perez qui avait la délégation de la FSCF depuis 2015. Le comité directeur remercie Catherine Perez. Pascal Fonteneau indique que lors de la dernière réunion de la COFAC, les sujets suivants ont été abordés:

- La réserve parlementaire est supprimée et le FDVA est abondé de 25 millions d'€. Il devra soutenir les associations, les associations sportives et fédérations sportives pourront également faire des demandes. Les dossiers sont à envoyer pour le 9 septembre
- Registre des représentants d'intérêt général haute autorité pour la transparence de la vie publique. Il se pourrait que les dirigeants associatifs soient interrogés.

Accords salariaux

Le président général indique que des discussions sont en cours avec les délégués du personnel du siège fédéral à propos des accords salariaux.

Soleader

La participation aux jeux de la diversité pendant 1 journée et demie semblant poser des questions sur le terrain fédéral par une poignée de dirigeants actuels ou anciens, le comité directeur, après discussions, maintient sa décision de travailler avec tous types d'associations dans le respect de ses traditions et dans un souci constant d'ouverture. Le comité directeur réaffirme sa volonté et son souhait de proposer aux jeunes une réflexion autour des discriminations. Il rappelle que les Gaygames, jeux de la diversité, sont une occasion parmi d'autres de comprendre la diversité, une ouverture à la discussion. La FSCF ne renie pas ses origines et confirme, en proposant ce type de réflexions, son projet éducatif et particulièrement 2 de ses piliers à savoir l'ouverture et le respect. La participation aux Gaygames n'est pas une déclaration d'appartenance au mouvement LGBT, elle est une ouverture aux autres.

Le président général indique avoir reçu un courrier contenant des propos très durs et remettant en cause son intégrité et sa foi. Cette dernière étant de l'ordre de l'intime, il n'y répondra pas. Cependant, il prend acte du courrier et rappellera les objectifs de Soleader et la thématique majeure du séjour à savoir la lutte contre les discriminations.

Pour rappel, la thématique du séjour a été annoncée lors du congrès 2017 et exposée lors des Assises de printemps 2018.

UGSEL

Patrick Laurendeau a interpellé le comité de l'UGSEL pour un point de situation sur le conventionnement FSCF/UGSEL car depuis les jeux de la fraternité cette convention n'a pas vécu.

Une enquête a été menée sur le territoire fédéral :

- 34 structures (7 CR et 27 CD) ont répondu à l'enquête
- 32.5% d'entre elles connaissent leurs homologues de l'IGSEL
- 50% d'entre elles invitent l'UGSEL à leur assemblée générale
- 15% d'entre elles ont été invitées à l'assemblée générale des structures de l'UGSEL
- 15% ont fait appel des formateurs de l'UGSEL ce qui a permis 11 formations sur le territoire Le territoire fédéral souhaite les collaborations suivantes :
 - Poursuite du partenariat pour les formations PSC1 : oui à 60%
 - La poursuite du partenariat pour les formations BAFA-BAFD : oui à 52%
 - Le développement ensemble des formations PSC1 et BAFA : oui à 64%
 - Les activités ? oui à 62%
 - L'éveil? oui à 67%
 - Paris 2024 ? oui à 44%

Patrick Laurendeau indique que, dès qu'il y a un lien entre les structures de la FSCF et de l'UGSEL, le conventionnement fonctionne. Mais on peut regretter qu'il n'y ait aucune nouvelle initiative de collaboration.

L'UGSEL va changer de délégué général en septembre, il conviendra que la fédération le rencontre.

Formations santé

Dans le cadre de la demande qui a été faite concernant les formations afférentes au sport sur ordonnance, la FSCF a obtenu la validation du CNOSF (12 fédérations validées sur 107), elle est à présent en attente de la validation du ministère des sports. Le président félicite et remercie Bertrand Rousseau et Charles Agenet pour leur investissement.

Eveil de l'enfant

Eric Lamarque procède à un point de situation sur le travail des agents de développement concernant le développement de l'éveil de l'enfant et indique les prochaines étapes de travail

A ce jour, 7 départements ont procédé à une journée de sensibilisation. Il est indiqué que les classeurs Dima n'ont pas encore été fournis.

Le comité directeur est invité à s'exprimer. L'éveil de l'enfant peut être parfois percu par le terrain comme une activité élitiste ou à l'inverse comme une garderie. La multi activité reste difficile à défendre. Il conviendrait peut-être d'insister sur le fait qu'un éveil aux activités comme il est proposé par l'éveil de l'enfant permettra aux futurs sportifs d'avoir de solides acquis corporels.

Eric Lamarque s'inquiète du temps que les agents de développement peuvent consacrer au développement de l'éveil de l'enfant. La volonté de développer l'éveil de l'enfant doit être partagé par leur employeur. Il conviendrait que les agents de développement pilotent ces opérations et qu'ils puissent s'appuyer sur des personnes ressources.

De plus, on constate que les associations peinent à sortir des activités qu'elles connaissent.

Christian Babonneau indique que le conventionnement avec les structures territoriales devrait permettre de pérenniser les actions.

Des pistes de soutien, comme la gratuité des licences (prises en charge par un partenaire) ou la participation à l'achat de kits de matériel, sont en cours d'étude.

2 RETOUR SUR LA VISITE DE L'EVEQUE ACCOMPAGNATEUR

Christian Babonneau, Gérard Briaud et Marcel Nezan ont rencontré Mgr Luc Ravel, archevêque de Strasbourg le 1er juin au siège fédéral. Cette rencontre a été très enrichissante et Mgr Ravel s'est montré satisfait des nombreuses actions menées par la fédération et a bien compris les évolutions de cette dernière toujours au plus proche de la société dans laquelle elle évolue. Il souhaite la connaître davantage et participer à des évènements.

Il a largement abordé la question des jeunes et du monde d'aujourd'hui. Mgr Ravel conseille la lecture de « Dieu est jeune » livre d'entretien entre le Pape François et Thomas Leoncini.

Lors de cette rencontre, il a également été question de la démarche « Eglise en périphérie ».

Pour Marcel Nezan, il s'agit d'être sur le terrain, sur tous les terrains sans faire de prosélytisme.

BILAN DU SEMINAIRE DU COMITE DE COORDINATION DU 25 MAI 3

Le comité de coordination s'est réuni le 25 mai pour un séminaire qui avait pour objectifs de procéder à:

- Un état d'avancement du plan d'actions 2018 du projet de développement fédéral
- La préparation du plan d'actions 2019 du projet de développement fédéral
- Un point de situation avec Marc Joalland et Luc Harrouet sur l'organisation mise en place depuis 6 mois autour des thématiques suivantes :
 - o La gouvernance
 - o L'organisation
 - Le management, la relation élus/salariés
 - Le plan d'action découlant du PDF

Bien que des ajustements doivent être apportés, le travail amorcé est satisfaisant. La charte élu-salarié est en cours d'élaboration. Gérard Briaud souligne les bonnes relations entre élus et salariés.

Il est rappelé que le comité de coordination prépare ou débloque des situations d'ordre opérationnel mais ne prend aucune décision d'ordre politique ou stratégique.

VALIDATION DES LABELS ET POINT SUR LA CERTIFICATION

Laurence Sauvez procède à un point sur la certification.

Lancée en 2016, 179 associations ont été certifiées cette année-là. Pour rappel, la certification est valable 5 ans sous réserve de l'accord annuel du comité départemental. En 2017, 62 associations ont été certifiées. Pour 2018, les chiffres ne sont pas encore validés par les comités départementaux, cependant il y a eu 47 demandes. Cela pourrait conduire à 288 le nombre d'associations validées soit presque 20 % de l'ensemble des associations.

Laurence Sauvez procède à un point sur le label Enfanc'Eveil.

28 dossiers ont été demandés et 11 déposés. Pour rappel, chaque dossier est instruit par 2 personnes puis le groupe procède à un réexamen collégial des dossiers (cette année, cette réunion s'est tenue le 5 juin).

Après examen:

- 1 association est proposée à la labellisation : la Clairefontaine
- 7 associations ne remplissent pas les critères (méconnaissance du concept, manque d'encadrants formés)
- 3 associations ont des sections éveil remplissant tous les critères sauf celui de la nonspécialisation du fait de l'existence de sections proposant des activités avec « spécialisation » avant 6 ans au sein de l'association. Il est proposé de leur accorder une « reconnaissance éveil » pour un an dans un premier temps :
 - La Laetitia de Nantes
 - Le Cercle Saint Ulrich
 - L'Espérance et vaillante de Brignais

Après discussions, le comité directeur valide la labellisation proposée et les 3 reconnaissances éveil. Cependant, le comité directeur s'interroge sur les possibles évolutions du label, sur l'adéquation entre la réalité du terrain et le label. Le comité directeur, sans se départir de ses ambitions quant au développement de l'Eveil de l'enfant, souhaite être à l'écoute du terrain.

L'idée d'accompagner les associations dans leurs activités pour les plus jeunes et à intégrer des activités Eveil de l'enfant est à étudier.

RETOUR DES DELEGUES AUPRES DES COMMISSIONS

Chaque délégué procède à un point de situation sur la commission qu'il accompagne.

GYMNASTIQUE FEMININE

Sophie Eridia indique que la charge de travail est importante pour cette commission qui organise notamment 4 championnats et 4 stages de perfectionnement.

4 pôles ont été mis en place dans la commission :

- Formation
- **Juges**
- Recherche et développement
- Compétitions

La commission a initié un travail sur le développement autour des thématiques suivantes :

- axes sur la mixité:
- degrés les plus faibles : diversifier la pratique, favoriser des exercices ludiques
- gymnastes de plus de 30 ans : section vétéran à ouvrir ?
- intégrer les activités émergentes : slack line, parkour
- rencontres avec l'éveil

A ce jour, aucun membre de la commission n'a participé à la CNF.

En conclusion Sophie Eridia indique que cette commission travaille ardemment et a des beaux objectifs.

Christian Babonneau souligne la qualité de la compétition qui s'est tenue à Bourgouin Jallieu.

Il rappelle que lors des formations et des compétitions, il convient de toujours avoir une attitude respectant le projet éducatif.

5.2 **GRS**

Annick Decerle indique que pour cette mandature, ce sont de nombreux nouveaux membres qui composent la commission. Martine Regnier, dans un souci de renouvellement des instances, prépare sa succession.

La commission est composée en 4 groupes de travail :

- développement
- jugement
- compétition
- formation

Le groupe développement travaille autour de :

- GRS pour les garcons
- GRS handicap
- nouvelles compétitions
- le 120ème anniversaire

Le championnat national 1 et le championnat national 2 ont été réunis cette saison en un seul championnat qui a été une très belle réussite.

Le championnat national 3 s'est également très bien déroulé.

On peut noter quelques mécontentements de la commission quant à un membre qui peine à s'intégrer.

5.3 **TWIRLING**

Marie-France Noël indique que la commission ne s'est pas réunie depuis le mois de février et que la prochaine réunion se tiendra début juillet. Le championnat s'est très bien déroulé.

Elle souligne la jeunesse et le dynamisme de la commission

5.4 GYMNASTIQUE MASCULINE

En l'absence de Bernard Olivier, Dominique Joly prend la parole.

Elle indique que malgré quelques difficultés (manque d'une organisation interne et une démission il y a quelques semaines). La commission fonctionne et travaille. Pour preuve, des candidats à l'organisation de manifestations nationales se positionnent jusqu'en 2022.

5.5 COMMISSION MIXTE

Cette commission travaille essentiellement sur l'organisation des compétitions réunissant la gymnastique féminine et la gymnastique masculine : les coupes nationales, les individuels nationaux et, à l'occasion, des championnats nationaux mixtes.

Les 4 commissions qui composent la coordination gymnique ayant prévu de tenir une réunion les 6 et 7 juillet, la vice-présidente profitera de cette opportunité pour organiser une nouvelle réunion de coordination gymnique et de commission mixte sans frais supplémentaire.

Dominique Joly indique qu'il convient de faire un travail de pédagogie sur le développement auprès des commissions qui ont parfois des difficultés à comprendre ce que l'on attend d'eux et quelle peut être leur implication dans le développement.

Enfin elle indique que Bertrand Rousseau participera à la prochaine réunion de coordination afin d'aborder les problématiques des plages horaires étendues lors des compétitions.

MUSIQUES 5.6

Pascal Fonteneau indique que la commission s'est réunie à 3 reprises cette année.

La commission est en cours d'évolution et appréhende de mieux en mieux ses différentes missions. En effet, consciente qu'elle n'a pas que pour seule vocation d'organiser les GPN, elle s'interroge notamment sur la formation. Jean-Jacques Caplier s'intéresse plus particulièrement à ce sujet et a déjà constaté un souci en termes de niveau et de cycle du cursus.

On peut noter des relations apaisées entre la commission et le comité directeur depuis la nouvelle mandature.

La commission a demandé à chaque région d'avoir un référent territorial. A ce jour, 6 référents territoriaux travaillent en lien avec la commission.

De plus, la commission cherche à se diversifier et l'un des membres est chargé des musiques actuelles.

Cette année encore, les GPN étaient très beaux et on a constaté la présence de nombreux politiques du territoire. La Campa a participé au rassemblement et en a apprécié l'ambiance. On peut cependant regretter un léger différent entre une association et le président du jury. Le palmarès n'a cependant pas eu besoin d'être revu.

5.7 PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

La CNPAC a entrepris un vrai travail de synergie avec la danse et la musique. Il pourrait être envisagé de proposer des stages mutualisés.

Une vidéo a été faite sur Arts en fête. Cet évènement s'est très bien passé et l'on peut remercier Christophe Rougier.

SAMEDI 23 JUIN DE 8H30 A 13H

ACCUEIL

Le président général souhaite la bienvenue au comité directeur et rappelle le programme de la journée avec le ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe et le concert des 120 ans à l'Eglise de la Madeleine.

En cette journée anniversaire, le comité directeur observe une minute de silence en hommage à 4 grandes figures fédérales disparues récemment : Pierre Sarre, Marie Gautier, Jo Le Gallo, François Hauler.

TEMPS DE REFLEXION

Marcel Nezan propose un temps de réflexion sur la tolérance. Le comité directeur est invité à s'exprimer.

PROGRAMME DU CONGRES 2018

Annabelle Mathieu indique l'avancée des travaux quant au programme du congrès 2018. Elle rappelle que le comité directeur a souhaité que le programme soit en lien avec le colloque scientifique. Soustitré « 120 ans d'innovation : la FSCF au cœur des enjeux associatifs », le programme du congrès sera articulé en 2 parties :

- Les enjeux associatifs
- Tradition et innovation

Lors des séances plénières, les actions prioritaires 2019 seront mises en avant.

Une séquence sera également consacrée aux 120 ans. Enfin, un temps sera réservé aux forums et aux carrefours des activités. Les responsables de commissions vont être interrogés pour connaître leur souhait quant à la tenue d'un carrefour. Les demandes seront étudiées pour validation lors du comité directeur de septembre 2018.

Le comité directeur valide les grandes orientations du programme du congrès.

REPRESENTANTS AUX CDOS ET CROS

Faute des retours des représentants de la FSCF aux CDOS et CROS, ce point n'est pas abordé.

10 CONSEIL DU TERRITOIRE

Gérard Briaud présente au comité directeur un projet d'ordre du jour. Après discussions et ajustements, le comité directeur valide l'ordre du jour proposé.

Il est suggéré qu'il y ait une intervention sur le RGPD.

Le conseil du territoire pourrait débuter le vendredi par un diner afin de commencer la réunion dès le samedi à 8h30.

Le programme a été modifié après la réunion : le conseil du territoire sera convoqué dès le vendredi à 18h afin de disposer de temps d'échanges suffisants compte tenu de l'actualité notamment sur les sujets de gouvernance du sport.

11 GOUVERNANCE DU SPORT

Christian Babonneau procède à un point sur le séminaire de la gouvernance et indique quels sont les points de vigilance :

- Les financements
- La délégation

Il faut continuer à aller vers les pouvoirs publics et les informer des inquiétudes des fédérations multisports et affinitaires.

12 FINANCES

12.1 POINT DE SITUATION 2017/2018

Valérie Belsito indique que sur l'exercice 2017/2018, le résultat estimé au 15 juin est excédentaire grâce notamment à une augmentation des assurances, des titres d'appartenance, un coût moins important que budgété du congrès 2017 et malgré un déficit au niveau du concert des 120 ans.

Pour le budget 2018/2019, Valérie Belsito indique que le travail est en cours. Cependant pour l'heure il pourrait être déficitaire de 3000€ en raison notamment d'un budget important à prévoir pour le congrès 2018 et de la tenue du colloque et du séminaire des formateurs. Elle souligne que les aides aux associations et les budgets ne seront pas revus à la baisse mais pourront être réajustés.

Le président général demande qu'à compter de 2020, le budget du congrès soit revu à la baisse.

Les stocks de la FGSPF doivent diminuer. Un travail est mené pour dynamiser la boutique et relancer son activité. Sur cet exercice la boutique est en léger déficit.

12.2 FORMA': PLAN DE RETOURNEMENT

Gérard Briaud rappelle qu'un point de situation sur Forma' avait été fait lors du comité directeur du 21 avril. Grâce au plan de retournement mis en place, on devrait, en 2018, arriver à l'équilibre des comptes. Il est attendu un excédent à partir de 2019.

La FSCF a fait une avance de 90 000€ à Forma'. Sur l'avance de 90 000€, il conviendra de se positionner sur un abandon de créance d'une partie de cette avance.

Il est rappelé que Forma' a, désormais, moins de salariés et par conséquent une masse salariale moins importante.

Forma' a fait une demande d'aide auprès de « France active » et se trouve en attente de réponse.

13 VICE PRESIDENCE SOLIDARITES ET INNOVATIONS

13.1 EVEIL AUX RESPONSABILITES

Roland Bazin indique que le travail est en cours sur le stage éveil aux responsabilités. Il s'agit de proposer un cahier des charges que pourront utiliser les régions.

13.2 SOLEADER

A ce jour, le séjour Soleader compte 14 inscrits. Fort de la discussion menée la veille, le comité directeur valide le maintien de l'édition 2018 du séjour Soleader à l'unanimité.

Il est toutefois conscient qu'il faudra s'interroger sur le maintien de cette opération au niveau national.

13.3 COMMISSION SANTE

Bertrand Rousseau indique que la commission santé travaille, en lien avec Forma', à l'élaboration de modules communs sur la santé pour la formation des animateurs fédéraux et des professionnels. La commission travaille également sur la thématique de la non spécialisation avant 6 ans. Le règlement médical est en cours d'élaboration.

13.4 COLLOQUE SCIENTIFIQUE

Laurence Munoz présente le colloque scientifique qui se tiendra les 29 et 30 novembre 2018 à Rennes intitulé « Des acteurs au cœur des enjeux associatifs : l'exemple de la Fédération sportive et culturelle de France ».

Le groupe recherche et solidarité n'a pas de travaux à présenter à ce jour.

13.5 CNDS HERITAGE ET SOCIETE

Laurence Munoz attire l'attention sur le CNDS Héritage et société. Elle incite les associations à déposer des dossiers (avant le 9 septembre) et considère que l'absence ou un nombre peu important de dépôt de dossiers pourrait conforter le gouvernement dans l'idée de baisser les subventions de ce genre. Donc, dans ce sens, il faut faire un effort pour déposer des demandes.

13.6 DEMARCHE RESPONSABLE

Richard Margot présente les résultats de l'enquête qu'il a menés auprès des organisateurs de manifestations nationales à propos de leurs actions en lien avec la démarche responsable.

Sur 70 manifestations, 27 organisateurs ont répondu au questionnaire (dont 7 organisateurs labellisés par le CNOSF) soit un taux de retour de 39%.

Cette enquête permet une photographie des actions mises en place en termes de déplacements, de déchets, d'alimentation, de communication. On constate sur la guestion de la démarche responsable une réelle implication des organisateurs même s'ils n'en ont pas toujours conscience.

Ainsi on peut noter et être satisfait de :

- Covoiturage et déplacements sur sites organisés
- Tri bien présent
- Utilisation de vaisselle et gobelets recyclables/réutilisables
- Gestion des parkings (PMR, transports collectifs)
- Une communication largement dématérialisée (échange de mail, sites internet)
- Des habitudes énergivores en régression : 14% des organisateurs ont recours aux impressions papiers des résultats et seulement 7% envoient des courriers postaux (2 organisateurs sur les 27 répondants)
- Mise en place d'actions de sensibilisation au développement durable (55%), notamment via une équipe de bénévoles en charge de cette opération de sensibilisation (30%).

Il demeure cependant quelques points négatifs

- Pratiquement aucune communication in situ pour mettre en valeur les actions menées
- Un seul organisateur a évalué ses émissions de CO2
- Un seul organisateur utilise/propose des gourdes
- Très peu utilisent des produits d'entretiens éco-labélisés

- Aucun ne propose des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique
- Très peu d'opérations de dons de nourriture
- Trop peu d'équipes de sensibilisation au développement durable en place

Des pistes d'améliorations pourraient être envisagées :

- Rendre obligatoire le calcul des émissions de CO2
- Préconiser des partenariats avec des producteurs et distributeurs de gobelets réutilisables
- Préconiser l'usage d'une consigne pour encourager les participants à se soucier de leurs déchets
- Rechercher un partenaire national pour le don de nourriture
- Equipement pour les bénévoles en charge de la sensibilisation au développement durable
- Affichage des actions à retrouver durant la manifestation
- Chaque organisateur doit répondre à l'enquête
- « Imposer » une nouvelle action supplémentaire dans le cahier des charges chaque année
- Récompenser les organisateurs d'évènements engagés dans une démarche responsable

Le comité directeur est invité à s'exprimer.

14 VICE PRESIDENCE FORMATION

14.1 PRESENTATION DU PROGRAMME DU STAGE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Eric Lamarque présente le projet du programme du stage des agents de développement qui se tiendra à Bourges du 18 au 20 septembre. Annick Decerle sera présente à ce stage. Le comité directeur valide le projet de stage des agents de développement et demande qu'à l'avenir le projet soit adressé au comité directeur bien en amont.

Le comité directeur demande qu'un retour soit effectué au conseil du territoire du 29 septembre et préconise que pour un prochain stage, les employeurs soient invités à participer à une journée du stage.

Compte tenu des difficultés que rencontrent les agents de développement pour se rendre au stage qui se déroule en amont des Assises et de ce fait du fort taux d'absence. Eric Lamarque interroge le comité directeur quant à l'opportunité de maintenir ce temps post Assises. Ce point sera abordé lors du bureau directeur de septembre 2018.

14.2 VALIDATION DU PARCOURS « APRES LE BREVET FEDERAL »

Anne-Marie Lemoine propose une réflexion sur l'après brevet fédéral, actuellement nommé AF3 (très peu développé), qui pourrait se poursuivre selon 3 possibilités

- Animateur expert : technicien d'une activité
- Animateur spécialisé : spécialiste d'une thématique transversale
- Formateur en formation fédérale

Les intitulés peuvent évoluer.

Le comité directeur valide cette poursuite de cursus après l'obtention du brevet d'animateur fédéral. L'objectif est la mise en œuvre en septembre 2019.

Anne-Marie Lemoine rappelle et souligne l'importance de la présence de chaque commission à la CNF.

14.3 POINT SUR LE CALENDRIER DES AF 2018/2019

Cette année encore, il est difficile de recueillir les informations de la part des comités régionaux et départementaux concernant le calendrier des AF 2018/2019.

Ce point sur la programmation territoriale des formations sera abordé lors du conseil du territoire.

14.4 SEMINAIRE DES FORMATEURS

Les commissions ont été sollicitées pour faire part des noms des formateurs qu'elles souhaitaient voir inviter au séminaire des formateurs. Compte tenu du peu de personnes ciblées par les commissions, les formateurs actifs des territoires vont être invités.

15 VICE-PRESIDENCE ACTIVITES

15.1 COORDINATION GYMNIQUE

Le comité directeur valide la nomination d'Elisabeth Jean en binôme avec Dominique Joly au sein de la coordination gymnique.

15.2 COMMISSION REGLEMENTS

Il est proposé au comité directeur un projet de création d'une commission des règlements qui veillerait notamment à la cohérence de l'ensemble du dispositif réglementaire fédéral des activités et à la conformité des programmes techniques, RSA et RSE avec le RGA, statuer sur les interprétations. Le comité directeur valide la création de la commission des règlements des activités à l'unanimité. Le comité directeur ne nomme pas de responsable.

15.3 SURCLASSEMENT

Gérard Briaud rappelle l'absence de procédure fédérale officielle concernant le surclassement. Bertrand Rousseau explique les différentes modalités qui sont proposées selon les types d'activités et la procédure soumise au comité directeur. Après discussions, le comité directeur valide la procédure de surclassement et demande que, pour des raisons de secret médical, les demandes de surclassement soient envoyées exclusivement au médecin fédéral.

16 PROJET DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

En 2018, le plan d'actions prioritaires comptait 41 actions : 18 d'entre elles vont être prolongées en 2019, 14 ont été réalisées et 10 sont en cours d'achèvement.

Le comité directeur.a conduit, en groupes, un travail de formulation sur les attendus des actions prioritaires pour 2019. A la suite de ce travail, le comité directeur a validé le plan d'actions pour 2019.

RETOURS DES DELEGUES AUPRES DES COMMISSIONS

Chaque délégué procède à un point de situation sur la commission qu'il accompagne.

17.1 DANSE:

Cette commission est composée de 6 membres dont un homme. Deux rencontres se sont tenues cette saison et la commission poursuit son travail pour décliner ces rencontres à une échelle régionale notamment dans le Grand est.

17.2 ARTS MARTIAUX

La commission s'est réunie à 2 reprises cette saison. Céline Reixach indique que la commission travaille sur l'intégration du programme Atoutform' dans ses activités. La commission fait preuve d'une réelle volonté que de nouvelles associations s'affilient à la FSCF et s'est approprié le projet de développement fédéral, en axant son travail sur des rencontres multi-disciplines.

Gérard Sanotro indique qu'il y a encore un déficit de communication sur l'organisation des manifestations et qu'il est difficile de trouver sa place face avec la fédération délégataire.

Les représentants du taekwondo ne participent pas à la commission.

La commission n'a pas souhaité participer à l'étude sur la spécificité menée par Mylène Bretonnière.

17.3 BOULES

La commission travaille essentiellement sur l'organisation des manifestations.

17.4 BASKET

Les réunions de la commission sont constructives et les échanges équilibrés.

2 membres ont démissionné faute de disponibilité suffisante, la commission est actuellement à la recherche de 2 personnes.

Cette saison, le championnat national a réuni 160 jeunes à Avon. Lors du championnat, un effort a été fait sur la mise en avant de la Fédération.

En ce qui concerne le développement, la commission travaille à :

- Aller sur le territoire afin de comprendre pourquoi certaines associations ne se sont pas ré
- Relancer 2 compétitions : séniors et juniors
- Envisager la mixité
- Etudier le basket 3x3

17.5 FOOTBALL

Une manifestation a dû être annulée.

La manifestation vétéran était ouverte à tous et a compté essentiellement des associations non affiliées à la fédération.

La commission s'interroge sur les compétitions nationales.

17.6 ACTIVITES DE PLEINE NATURE

La commission a revu la durée de ses formations AF1 et AF2 notamment en randonnée et marche nordique.

La rencontre nationale annuelle s'est très bien déroulée en Occitanie.

17.7 TENNIS DE TABLE

La commission s'est réunie une seule fois.

Lors du championnat national, 180 joueurs supplémentaires se sont inscrits.

Un membre de la commission a démissionné.

17.8 TIR SPORTIF

La commission s'est réunie une seule fois.

Le championnat national se tiendra en septembre. Des candidats se sont positionnés pour l'organisation du prochain championnat.

17.9 TIR A L'ARC

La commission expérimente cette année pour la première fois un championnat national jeunes, faute d'organisateur pour le championnat national adultes. Peut-on envisager deux championnats chaque année ? Un jeune et un adulte ?

18 QUESTIONS DIVERSES

Le comité directeur indique ses présences lors du séjour Soleader.

Le président général au nom du comité directeur félicite Gérard Santoro pour sa 3ème place aux championnats d'Europe vétérans de judo dans la catégorie des 55-60 ans en moins de 73 kilos.

19 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATION

SAISON 2017/2018

Finales de Coupes inter-clubs de Boules Lyonnaises

Date: 1 et 2 septembre 2018

Lieu: Nice (06)

Organisateur: OGC Nice Sport Boules

Championnat national d'automne de tir sportif

Date: du 14 au 16 septembre 2018 Lieu: Châlons-en-Champagne (51)

Organisateur : Jeanne d'Arc de Châlons-en-Champagne (section tir sportif)

SAISON 2018/2019

Championnat national Ski et snowboard

Date: 26 et 27 janvier 2019

Lieu: Manigod (74)

Organisateur : La Jeanne d'Arc de Grand Combe Chateleu (25)

Arts en Fête 2019

Date: 04 mai 2019 Lieu: Autun (71)

Organisateur : Comité régional FSCF Bourgogne Franche Comté

Rencontres Nationales de Danses (RND 2019)

Date: 08 et 09 juin 2019 Lieu: Montlucon (03)

Organisateur: Association Cultur'Ailes de QUINSSAINE (03)

Championnat F2 F3 de gymnastique féminine

Date: du 28 au 30 juin 2019 Lieu: Armentières (59)

Organisateur : Jeune Garde d'Armentières (59)

Le comité directeur valide ces demandes d'organisation de manifestations.

DEMANDE DE NOMINATION DANS LES COMMISSIONS NATIONALES

Commission mixte de gymnastique :

Elisabeth JEAN : coordinatrice des compétitions mixtes de gymnastique

Le comité directeur valide cette demande de nomination

DEMANDE DE VALIDATION DE DISTINCTIONS FEDERALES

RECONNAISSANCE VERMEIL

COCHETEL Chantal La Vaillante Vertou PAYS DE LA LOIRE

HONNEUR FEDERAL VERMEIL

COUDRAIS Claude BAFOIN Pascal WEBER Corinne

Echo de la Loire ASC Bonne Garde

PAYS DE LA LOIRE PAYS DE LA LOIRE

Groupe Amical Sainte Cécile **MEUSE**

Le comité directeur valide ces demandes de distinctions.

Plus aucune autre question n'étant posée, le président général lève la séance à 13h.

Le présent procès-verbal a été validé le 18 juillet 2018.

Le président général Christian BABONNEAU Le secrétaire général Gérard BRIAUD